

Niederanven, le 24 novembre 2022

AVIS AU PUBLIC

(3B/22/0039/)

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la société **THOMAS & PIRON Luxembourg S.A.** a introduit auprès de l'Administration de l'environnement une demande d'autorisation relative aux travaux d'*excavation et de terrassement sur un chantier situé à Senningerberg, 63, route de Trèves.*

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier est déposé à la maison communale de Niederanven du 24 novembre 2022 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

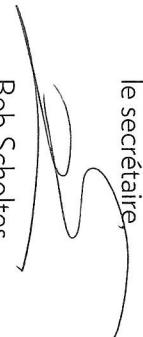
Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,


Raymond Weydert



le secrétaire,


Bob Scholtes

Niederanven, le 24 novembre 2022

AVIS AU PUBLIC

(3A/2022/4291/176)

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la société **SCHINDLER Sarl.** a introduit auprès de l'Inspection du Travail et des Mines une demande d'autorisation relative à l'*exploitation d'un ascenseur à Senningerberg, 13, Binnewee pour le compte de Monsieur Hellinckx.*

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier est déposé à la maison communale de Niederanven du 24 novembre 2022 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

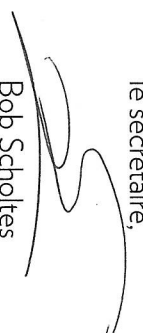
Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,


Raymond Weydert



le secrétaire,


Bob Scholtes